

AVIS AU PUBLIC
Etablissements classés

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés, l'Inspection du Travail et des Mines a transmis à l'Administration communale de Mamer le dossier de demande d'autorisation n° :

3A/2026/0123/151

ayant pour objet :

pour l'exploitation d'un parking souterrain à l'adresse 9-13, rue Jo Cox, L-8258 Mamer sur la parcelle 1264/7797, section B de Mamer-Sud au nom et pour le compte du Fonds du logement

au demandeur :

Studio E, 6, Jos Seyler Stross, L-8522 Beckerich

Mamer, le 22/07/2026

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



Luc FELLER

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés à partir de ce jour et pour une durée de 15 jours, soit du **22/07/2026** jusqu'au **06/08/2026** inclus.

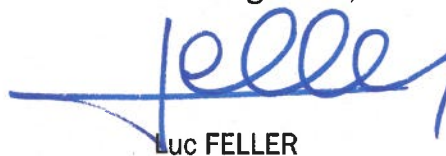
Mamer, le 22/07/2026

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



Luc FELLER